

DECISION N° 2014- 016 / OTR/CG/CSG

Portant engagement et nomination à l'Office Togolais des Recettes (OTR)

LE COMMISSAIRE GENERAL DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Vu la loi n° 2012-06 du 14 décembre 2012, portant création de l'Office Togolais des Recettes ;

Vu le décret n° 2014-006/PR du 15 janvier 2014, portant nomination du Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes ;

Vu le décret n° 2014-008 31 janvier 2014, portant nomination du Commissaire des Services Généraux de l'Office Togolais des Recettes ;

Vu la décision n° 2014-012/OTR/CG/CSG du 17 juillet 2014, portant engagement et nomination à l'Office Togolais des Recettes ;

Vu la lettre circulaire n° 0206 du 07 avril 2014 du Ministre de l'Economie et des Finances relative au redéploiement du personnel des impôts et des douanes au sein de l'OTR ;

Vu le rapport de redéploiement de l'Office Togolais des Recettes et après avis du Comité de Direction ;

Considérant les nécessités du service,

DECIDE :

Article 1^{er} : Les agents dont les noms suivent, en services aux Impôts, sont redéployés au sein de l'Office Togolais des Recettes comme suit. Il s'agit de :

N°	NOMS	PRENOMS	POSTES	GRADES
DIVISION DE LA GESTION DES DECLARATIONS A LA DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES				
1.	TABE	Djato	Chef section gestion documentation et archives	5
DIVISION DE LA VERIFICATION DES IMPOTS A LA DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES				
2.	EGBAMIE	Mazamaesso	Vérificateur Senior des impôts	4
3.	ADEKPUI	Komi Mawulawoe	Vérificateur Senior des impôts	4
DIVISION DE RECOUVREMENT A LA DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES				
4.	ADOM	Essozimna	Caissier	2
5.	AKPA	Yawa Mana D. E	Agent senior enregistrement et timbres	4

DIVISION - CENTRE DES IMPOTS - SUD OUEST				
6.	GADIGBE	Letsuvi Mawusee Kuma	Chef section de recouvrement	5
7.	NIKA	Kossi Yoma	Agent chargé d'assiette	2
DIVISION - CENTRE DES IMPOTS - NORD OUEST				
8.	ABIDJI GNASSINGBE	Hodalo	Agent senior chargé d'assiette	4
9.	GRANT	Adjo Eméfa	Chef de section de recouvrement	5
10.	HALATOKO	Koumealo Patricia	Agent chargé de recouvrement	2
DIVISION - CENTRE DES IMPOTS - NORD EST				
11.	ABALO	Ablavi Améwoussika	Secrétaire	2
DIVISION - CENTRE DES IMPOTS - SUD EST				
12.	KOUSSETOU	Patrani	Caissier	2
DIVISION - CENTRE DES IMPOTS - AGOE				
13.	TCHADOUWA	Ouro-mo Issowavana	Agent senior chargé d'assiette	4
14.	KPEKPASSE	Minassirou	Agent senior chargé d'assiette	4
15.	PALOOU	Mazama-Esso Koudjoukalo	Agent chargé d'assiette	3
DIVISION - CENTRE DES IMPOTS - ADIDOGOME				
16.	KOMBONGUE	Oupoug'ni	Secrétaire	2
17.	DONKO	Oloudé Y.	Agent charge d'assiette	3
DIRECTION REGIONALE DES IMPOTS				
18.	AFFO	Essofa	Agent senior chargé de liaison	4
DIVISION REGIONALE DE KARA				
19.	ALEKE	Koffi	Agent senior charge d'assiette/ Pagouda	4
DIVISION REGIONALE DE CENTRALE				
20.	EKPETCHOU	Yao Bosso	Agent charge d'assiette	2
21.	DROPENOU	Kodzo Sena	Chef section contrôle	5
22.	BOKONAKE	Toi Awedeou	Agent charge d'assiette et contrôle - Blitta	3
23.	PANA	Kossi	Agent charge d'assiette et contrôle - Tchamba	2

DIVISION REGIONALE –PLATEAUX				
24.	APEZOUKE	Esse	Agent charge des impôts fonciers et autres taxes	2
25.	YODOH	Simdiyé	Agent charge de contrôle	3
26.	KPESSOU	A. Comlan	Agent charge de recouvrement	3
27.	ADOM	Kezie Essossimna	Agent Senior charge d'assiette et contrôle - Kpalime	4
DIVISION REGIONALE- MARITIME				
28.	KOUASSI	Kokou Adjavadou Gbedevi	Agent charge d'assiette et contrôle -Aneho	2
29.	ZINSOU	Kouassi	Agent senior charge d'assiette et contrôle -Tabligbo	4
30.	TCHASSONA	Kossi	Agent Senior charge d'assiette et contrôle Keve	2
DIVISION DU CONTENTIEUX				
31.	ATTI	Akuvi	Agent chargé du contentieux	3
DIVISION DE LA PROGRAMMATION, DE SUIVI ET DE L'ANALYSE RISQUE				
32.	PEKLE	Ayè	Chef de section programmation, de suivi et de l'analyse risque	5
DIVISION DES RECOUPEMENTS ET DES ENQUETES				
33.	BATILI	Bahamlon	Agent senior chargé des enquêtes	4

Article 2 : Toute disposition antérieure contraire à la présente décision, notamment la décision n° 2014-012/OTR/CG/CSG du 17 juillet 2014, portant engagement et nomination à l'Office Togolais des Recettes, est abrogée en ce qui concerne les intéressés.

Article 3 : La présente décision, qui prend effet à compter de la date de prise de service des intéressés, sera publiée partout où besoin sera.

Fait à Lomé, le 29 JUIL. 2014

Le Commissaire Général

SIGNE

Henry Kanyesiime GAPERI

Ampliations

Commissariats.....04
DRHFP.....02
Intéressés.....33

Pour ampliation,
Le Commissaire des Services Généraux



Philippe Kokou B. TCHODIE



DECISION N° 2014- 017 / OTR/CG/CSG
Portant annulation

LE COMMISSAIRE GENERAL DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Vu la loi n° 2012-016 du 14 décembre 2012, portant création de l'Office Togolais des Recettes ;

Vu le décret n° 2014-006/PR du 15 janvier 2014, portant nomination du Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes ;

Vu le décret n° 2014-008/PR du 31 janvier 2014, portant nomination du Commissaire des Services Généraux de l'Office Togolais des Recettes ;

Vu la décision N° 2014-012/OTR/CG/CSG du 17 juillet 2014, portant engagement et nomination à l'Office Togolais des Recettes ;

Vu la note circulaire n° 0206 du 07 avril 2014, du Ministre de l'Economie et des Finances, relative au redéploiement du personnel des impôts et des douanes au sein de l'OTR ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est rapportée en ce qui concerne Monsieur ABBI A. M. Toyi, Directeur des Affaires Domaniales et Cadastrales (DADC), la décision n° 2014-012/OTR/CG/CSG du 17 juillet 2014, portant engagement et nomination à l'Office Togolais des Recettes.

Article 2 : La présente décision, qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera publiée partout où besoin sera.

Fait à Lomé, le 29 JUIL. 2014

Le Commissaire Général

SIGNE

Henry Kanyeime GAPERI

Ampliations

Commissariats.....04
DRHFP.....
Intéressé.....



Pour ampliation,
Le Commissaires des Services Généraux

Philippe Kokou B. TCHODIE

DECISION N° 2014- 018 / OTR/CG/CSG
Portant annulation

LE COMMISSAIRE GENERAL DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Vu la loi n° 2012-016 du 14 décembre 2012, portant création de l'Office Togolais des Recettes ;
Vu le décret n° 2014-006/PR du 15 janvier 2014, portant nomination du Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes ;
Vu le décret n° 2014-008/PR du 31 janvier 2014, portant nomination du Commissaire des Services Généraux de l'Office Togolais des Recettes ;
Vu la décision N° 2014-012/OTR/CG/CSG du 17 juillet 2014, portant engagement et nomination à l'Office Togolais des Recettes ;
Vu la note circulaire n° 0206 du 07 avril 2014, du Ministre de l'Economie et des Finances, relative au redéploiement du personnel des impôts et des douanes au sein de l'OTR ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est rapportée en ce qui concerne les agents dont les noms suivent, pour limite d'âge, la décision n° 2014-012/OTR/CG/CSG du 17 juillet 2014, portant engagement et nomination à l'Office Togolais des Recettes. Il s'agit de :

Monsieur ADE Komivi, Agent Caissier,
Madame APELY, Epse AMEDZO Mawuli Ama, Caissière
Monsieur DOUWOURGUE Lilitibe, Planton,
Monsieur KOUMASSI Kouassi, Agent chargé de recouvrement des impôts,

Article 2 : La présente décision, qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera publiée partout où besoin sera.

Fait à Lomé, le 29 JUL. 2014

Le Commissaire Général

SIGNE

Henry Kanyesiime GAPERI

Ampliations

Commissariats.....04
DRHFP.....02
Intéressés.....04



Pour ampliation,
Le Commissaires des Services Généraux

Philippe Kokou B. TCHODIE

DECISION N° 2014- 019 / OTR/CG/CSG
Portant annulation

LE COMMISSAIRE GENERAL DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Vu la loi n° 2012-016 du 14 décembre 2012, portant création de l'Office Togolais des Recettes ;
Vu le décret n° 2014-006/PR du 15 janvier 2014, portant nomination du Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes ;
Vu le décret n° 2014-008/PR du 31 janvier 2014, portant nomination du Commissaire des Services Généraux de l'Office Togolais des Recettes ;
Vu la décision N° 2014-012/OTR/CG/CSG du 17 juillet 2014, portant engagement et nomination à l'Office Togolais des Recettes ;
Vu la note circulaire n° 0206 du 07 avril 2014, du Ministre de l'Economie et des Finances, relative au redéploiement du personnel des impôts et des douanes au sein de l'OTR ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est rapportée en ce qui concerne les agents dont les noms suivent, pour raison de santé, la décision n° 2014-012/OTR/CG/CSG du 17 juillet 2014, portant engagement et nomination à l'Office Togolais des Recettes. Il s'agit de :

Monsieur MOUZOU Poyodi, Chef de section de recouvrement,
Monsieur TCHAO Ahilélou, agent senior chargé d'assiette et contrôle.

Article 2 : La présente décision, qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera publiée partout où besoin sera.

Fait à Lomé, le 29 JUIL. 2014

Le Commissaire Général

SIGNE

Henry Kanyesiime GAPERI

Ampliations

Commissariats.....04
DRHFP.....02
Intéressés.....02

Pour ampliation,
Le Commissaire des Services Généraux



Philippe Kokou B. TCHODIE

DECISION N° 2014- 020 / OTR/CG/CSG
Portant annulation

LE COMMISSAIRE GENERAL DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Vu la loi n° 2012-016 du 14 décembre 2012, portant création de l'Office Togolais des Recettes ;

Vu le décret n° 2014-006/PR du 15 janvier 2014, portant nomination du Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes ;

Vu le décret n° 2014-008/PR du 31 janvier 2014, portant nomination du Commissaire des Services Généraux de l'Office Togolais des Recettes ;

Vu la décision N° 2014-012/OTR/CG/CSG du 17 juillet 2014, portant engagement et nomination à l'Office Togolais des Recettes ;

Vu la note circulaire n° 0206 du 07 avril 2014, du Ministre de l'Economie et des Finances, relative au redéploiement du personnel des impôts et des douanes au sein de l'OTR ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est rapportée en ce qui concerne Monsieur MAFO'OMTAMETE M'tansoga, agent externe aux anciennes régies des douanes et des impôts, la décision n° 2014-012/OTR/CG/CSG du 17 juillet 2014, portant engagement et nomination à l'Office Togolais des Recettes.

Article 2 : La présente décision, qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera publiée partout où besoin sera.

Fait à Lomé, le 29 JUL. 2014

Le Commissaire Général

SIGNE

Henry Kanyesiime GAPERI

Ampliations

Commissariats.....04
DRHFP.....02
Intéressé.....01



Pour ampliation,
Le Commissaires des Services Généraux

Philippe Kokou B. TCHODIE

DECISION N° 021/2014 OTR/CG/CSG
Portant annulation à l'Office Togolais des Recettes (OTR)

LE COMMISSAIRE GENERAL DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Vu la loi n° 2012-016 du 14 décembre 2012, portant création de l'Office Togolais des Recettes ;

Vu le décret n° 2014-006/PR du 15 janvier 2014, portant nomination du Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes ;

Vu le décret n° 2014-008/PR du 31 janvier 2014, portant nomination du Commissaire des Services Généraux de l'Office Togolais des Recettes ;

Vu la décision n° 2014-011/OTR/CG/CSG du 17 juillet 2014, portant engagement et nomination à l'Office Togolais des Recettes ;

Vu la note circulaire n° 0206 du 07 avril 2014, du Ministre de l'Economie et des Finances, relative au redéploiement du personnel des impôts et des douanes au sein de l'OTR ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est rapportée en ce qui concerne Monsieur GABA Koffi, pour limite d'âge, la décision n°2014-011/OTR/CG/CSG du 17 juillet 2014, portant engagement et nomination à l'Office Togolais des Recettes.

Article 2 : La présente décision, qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera publiée partout où besoin sera.

29 JUL. 2014

Fait à Lomé, le _____

Le Commissaire Général

SIGNE

Henry Kanyesiime GAPERI

Ampliations

Commissariats.....04
DRHFP.....02
Intéressé.....01



Pour ampliation,
Le Commissaires des Services Généraux

Philippe Kokou B. TCHODIE

DECISION N° 2014 - 022 / OTR/CG/CSG
Portant engagement et nomination à l'Office Togolais des Recettes (OTR)

LE COMMISSAIRE GENERAL DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

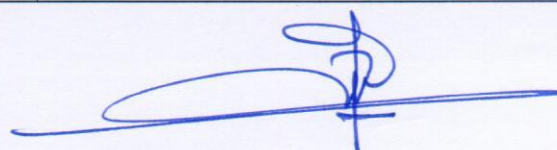
Vu la loi n° 2012-06 du 14 décembre 2012, portant création de l'Office Togolais des Recettes ;
 Vu le décret n° 2014-006/PR du 15 janvier 2014, portant nomination du Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes ;
 Vu le décret n° 2014-008 31 janvier 2014, portant nomination du Commissaire des Services Généraux de l'Office Togolais des Recettes ;
 Vu la décision n° 2014-011/OTR/CG/CSG du 17 juillet 2014, portant engagement et nomination à l'Office Togolais des Recettes ;
 Vu la lettre circulaire n° 0206 du 07 avril 2014 du Ministre de l'Economie et des Finances relative au redéploiement du personnel des impôts et des douanes au sein de l'OTR ;
 Vu le rapport de redéploiement de l'Office Togolais des Recettes et après avis du Comité de Direction ;
 Considérant les nécessités du service,

DECIDE :

Article 1 : Les agents dont les noms suivent, en service à la Douane, sont redéployés au sein de l'Office Togolais des Recettes comme suit. Il s'agit de :

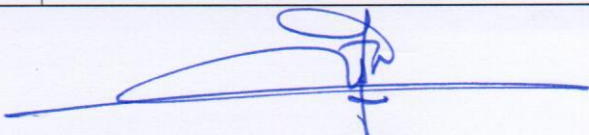
N°	NOMS	PRENOMS	POSTES	GRADES
COMMISSARIAT DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS				
DIVISION DES OPERATIONS DOUANIERES DE LOME - PORT				
1.	LOTRI Koffi	Kouami	Chef de section vérification	5
2.	BOROZE	Hodabalou	Agent senior Manifeste	4
3.	BAGABANA	Kao Dooh	Vérificateur sénior	4
4.	ALADJI	Kossi Fossoun	Vérificateur Senior	4
5.	LARE	Malawé	Vérificateur senior	4
6.	BOROMNA	Amadi	Vérificateur senior	4
7.	SIMARE	Atchala-Mondom	Vérificateur senior	4

8.	TETE-EZOU	Yao Lomenefa	Vérificateur senior	4
9.	KORTHO	Sankpate	Vérificateur senior	4
10.	DENTE	Koudjo	Agent Senior/Surveillance générale	2
11.	KOMLAN	Kokou Apédoh	Agent Senior/Surveillance générale	2
12.	M'BOUROUWE	Lanwi	Agent Senior/Surveillance générale	2
13.	OTOTE	Atina	Agent de surveillance Générale	1
14.	AGBELEKOUSSI	Kodjovi	Agent de contrôle/Entrepôts - parcs autos	2
15.	KATANGA	Abiré	Agent/contrôle sortie containers	2
16.	WELEYABA	Ataba	Agent Senior/Surveillance	2
<u>DIRECTION DES OPERATIONS DOUANIERES DU GOLFE</u>				
17.	POROTE	Mawaba	Assistant administratif	5
18.	SIMARE	Atchala-Mondom	Vérificateur sénior	4
19.	KAWOELE	Aklesso	Agent de surveillance générale	1
<u>DIVISION DES HYDROCARBURES/RAFINERIE</u>				
20.	AKANTA	Kalimsi	Comptable	3
21.	PELEI	Koussougberé	Agent de surveillance Générale	1
22.	MOUZOU	Kémé-Halo	Agent de surveillance générale	1
<u>DIVISION DE KWADJOVIAKOPE</u>				
23.	AKPODO	Akossiwavi Akofa	Agent de surveillance générale	1
<u>DIVISION AEROPORT ET COLIS POSTAUX</u>				
24.	TAKASSI	Djimba Sassire	Chef section Brigade spéciale Aéroport	5
25.	OTCHEKE	Ahoté	Chef Section Contrôle Douanier Postal (CDP)	5
26.	DOUTI	Damia	Agent de contrôle/pointeur/dénombrement	2
27.	DIKOU	Kossi	Agent de contrôle/pointeur/dénombrement	2
28.	KEGBEROU	Amana	Agent de surveillance générale	1
29.	WILSON-BAHUN	Afotoukpe Adjélé Mawugno	Agent de surveillance Générale	1
30.	KPAGANA	N. Abia	Agent de surveillance générale	1
31.	LAOUDMA	Abalo	Caissier	2



BUREAU/BRIGADE DE NOEPE				
32.	WOENAGNO	Kouami	Vérificateur/Chef de bureau	3
33.	GUUITOH	Koffi Fayossey	Caissier	2
<u>BRIGADE TSEVIE</u>				
34.	KATRE	Komnan	Vérificateur/Chef de Brigade	3
<u>POSTE DE BATOUME</u>				
35.	ADANDOGO	Aziable	Chef de poste	2
<u>POSTE DE ZOLO</u>				
36.	RAGANANDI	Akatom	Chef de Poste	2
37.	ADJESSI	Koffi	Agent/surveillance et opérations diverses	1
<u>DIRECTION DES OPERATIONS DOUANIERES REGIONALES</u>				
38.	DOUTI	Tombiak	Coordination des services extérieurs	4
39.	HAVON	Komlan	Assistant administratif	3
<u>DIVISION - REGION DES SAVANES</u>				
40.	DOH	Kodjovi	Vérificateur Senior	4
41.	KANKOE	Folly	Agent de surveillance Générale, Motard	2
42.	AGAO	Bassangssim	Agent de contrôle/pointeur/dénombrement	2
<u>POSTE DE MANDOURI</u>				
43.	NABEDE	Atchali	Chef de poste	2
<u>DIVISION - REGION MARITIME</u>				
44.	OUROTOU	Mani Kondi	Agent de surveillance générale	1
<u>BUREAU DE SANVEE CONDJI</u>				
45.	TRETOU	Kokouvi	Vérificateur	3
46.	M'WEBIDA	Yaou Komi	Agent de contrôle/pointeur/dénombrement	2
47.	AGBAZEKOU	Mikosso	Agent de contrôle/pointeur/dénombrement	1
<u>POSTE DE AGOUEGAN</u>				
48.	BATOLEM	Issofa	Chef de Poste	2
49.	KININE	Gountante	Agent/surveillance et opérations diverses	1

<u>DIVISION - REGION DES PLATEAUX</u>				
<u>BUREAU DE TOHOUN</u>				
50.	NAKOUTCHA	Kouwinim	Chef de bureau	2
51.	DJANDJO	Sidamba Balarbe	Agent/surveillance et opérations diverses	2
<u>BUREAU DE KPADAPE</u>				
52.	FAYA	E. Essodina	Agent/surveillance et opérations diverses	1
<u>POSTE DE IKPA DAFO</u>				
53.	OKOTAN	Tayirou M.	Chef de poste	2
54.	WALLA	Donko	Agent/surveillance et opérations diverses	1
<u>DIVISION - REGION CENTRALE</u>				
55.	KOUDJOOU	Nikabou	Motard	2
56.	AGBANG	Essoyodina	Agent de surveillance et opérations diverses	1
<u>DIVISION - REGION DE LA KARA</u>				
57.	LOGOSSOU	Kossi	Agent senior de contrôle et surveillance	2
58.	OURO-DJOBO	Djibrila Basirou	Agent/surveillance et opérations diverses, Motard	2
<u>BUREAU DE KETAO</u>				
59.	AKLAH	Yao	Chef de bureau/brigade	4
60.	SIMBIA	Esso-ham Awissi	Agent/surveillance et opérations diverses	1
61.	ASSO	Azimi	Agent/surveillance et opérations diverses	1
62.	NAPO	Gado	Agent/surveillance et opérations diverses	1
<u>BUREAU DE NATCHAMBA</u>				
63.	LAO	Sagou Loga	Chef de Bureau	3
64.	N'BALOULA	Nawoum	Agent/surveillance et opérations diverses	2
65.	GNANSA	Bagoubadi	Agent/surveillance et opérations diverses	1
66.	DABONI	Koffi	Agent/surveillance et opérations diverses	1
<u>DIRECTION DU RENSEIGNEMENT ET LUTTE CONTRE LA FRAUDE</u>				
67.	TCHINDOU	Pakai	Agent de surveillance du territoire	2
<u>DIVISION LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET TRAFICS ILLICITES</u>				
68.	ABBEY	Kodjo	Agent de surveillance du territoire	1



69.	AYIVON	Kadjafabe	Agent de surveillance du territoire	1
70.	OURO DJERI	Kondo	Agent de surveillance du territoire	1
71.	SOGOYOU	Yao	Agent de surveillance du territoire	1
72.	ADAM	Abdou-Mananou	Agent de surveillance du territoire	1
73.	AGATE	Awédéou	Agent de surveillance du territoire	1
<u>DIVISION DU CONTENTIEUX</u>				
74.	ITSIBLITSE	Koffi	Secrétaire	2
<u>DIVISION DE LA ZONE FRANCHE</u>				
75.	KORO	Akilasso	Vérificateur	4
76.	GNANDI	Takassi	Caissier	2
77.	AWI	Aklesso	Agent de contrôle/pointeur/dénombrement	1
<u>DIRECTION ETUDES ET LEGISLATION</u>				
78.	BATALA	Babalana	Planton/coursier	1
79.	TEKOU	Fanwonoude	Assistant administratif du Directeur	5
<u>DIVISION DES ETUDES ET DE LA LEGISLATION</u>				
80.	LEMOU	Kodjo	Chef Section de la Facilitation à la Direction des Etudes et de la Législation	5
<u>COMMISSARIAT GENERAL</u>				
81.	SENYOH	Ayovi Bénédicte	standard /Direction de la Communication et des Services aux Usagers	1
<u>COMMISSAIRE DES SERVICE GENERAUX</u>				
82.	MEDJESSIRIBI	Issofa	Chauffeur	1
83.	TCHATCHIBARA	Bassa	Chauffeur /Région des Plateau	1
84.	SONDOU	Pilakiani	Chauffeur/Bureau de Kétau	1
85.	TOYOU	Kokou	Chauffeur/direction du renseignement et de la lutte contre la fraude	1
86.	BIDJANA	Essosinam	Chauffeur/Division/Région des Savanes	1
87.	WOENAGNON	Yao	Chauffeur/Bureau de Cinkassé	1

Article 2 : Toute disposition antérieure contraire à la présente décision, notamment la décision n° 2014-011/OTR/CG/CSG du 17 juillet 2014, portant engagement et nomination à l'Office Togolais des Recettes, est abrogée en ce qui concerne les intéressés.

Article 3 : La présente décision, qui prend effet à compter de la date de prise de service des intéressés, sera publiée partout où besoin sera.

Fait à Lomé, le 29 JUIL. 2014

Le Commissaire Général

SIGNE

Henry Kanyesiime GAPERI

Ampliations

Commissariats.....04
DRHFP.....02
Intéressés.....87



Pour ampliation,
Le Commissaires des Services Généraux

Philippe Kokou B. TCHODIE

DECISION N° 023-2014 OTR/CG/CSG
Portant annulation à l'Office Togolais des Recettes (OTR)

LE COMMISSAIRE GENERAL DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Vu la loi n° 2012-016 du 14 décembre 2012, portant création de l'Office Togolais des Recettes ;
Vu le décret n° 2014-006/PR du 15 janvier 2014, portant nomination du Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes ;
Vu le décret n° 2014-008/PR du 31 janvier 2014, portant nomination du Commissaire des Services Généraux de l'Office Togolais des Recettes ;
Vu la décision n° 2014-011/OTR/CG/CSG du 17 juillet 2014, portant engagement et nomination à l'Office Togolais des Recettes ;
Vu la note circulaire n° 0206 du 07 avril 2014, du Ministre de l'Economie et des Finances, relative au redéploiement du personnel des impôts et des douanes au sein de l'OTR ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est rapportée en ce qui concerne les agents ci-dessous, la décision n°2014-011/OTR/CG/CSG du 17 juillet 2014, portant engagement et nomination à l'Office Togolais des Recettes. Il s'agit de :

Monsieur AGBENDA Amana, Vérificateur Senior à la division des hydrocarbures,
Monsieur EDEY Komlan Domefa, Chef de poste de Gando,
Monsieur SEWANOU Messan, Agent de surveillance du territoire à la division de la lutte contre la fraude et les trafics illicites,
Monsieur SOSSOU Edudji Galley Nyelolo, Agent de surveillance du territoire à la division de la lutte contre la fraude.

Article 2 : En conséquence, les intéressés ne sont pas redéployés au sein de l'Office Togolais des Recettes pour diverses raisons.

Article 3 : La présente décision, qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera publiée partout où besoin sera.

Fait à Lomé, le 30 JUIL. 2014

Ampliations

Commissariats.....04
DRHFP.....02
Intéressés.....04



Pour ampliation,

Le Commissaires des Services Généraux

Philippe Kokou B. TCHODIE

Le Commissaire Général

SIGNE

Henry Kanyeziime GAPERI

DECISION N° 2014- 024 / OTR/CG/CSG
Portant annulation

LE COMMISSAIRE GENERAL DE L'OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

Vu la loi n° 2012-016 du 14 décembre 2012, portant création de l'Office Togolais des Recettes ;

Vu le décret n° 2014-006/PR du 15 janvier 2014, portant nomination du Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes ;

Vu le décret n° 2014-008/PR du 31 janvier 2014, portant nomination du Commissaire des Services Généraux de l'Office Togolais des Recettes ;

Vu la décision N° 2014-012/OTR/CG/CSG du 17 juillet 2014, portant engagement et nomination à l'Office Togolais des Recettes ;

Vu la note circulaire n° 0206 du 07 avril 2014, du Ministre de l'Economie et des Finances, relative au redéploiement du personnel des impôts et des douanes au sein de l'OTR ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Est rapportée en ce qui concerne Monsieur SOUKOUM Baba, Agent senior chargé de contrôle à la Division Régionale des Impôts de Kara, la décision n° 2014-012/OTR/CG/CSG du 17 juillet 2014, portant engagement et nomination à l'Office Togolais des Recettes.

Article 2 : En conséquence, l'intéressé dont la formation n'est pas en adéquation avec les fonctions fiscales, n'est pas redéployé au sein de l'Office Togolais des Recettes.

Article 3 : La présente décision, qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera publiée partout où besoin sera.

Fait à Lomé, le 30 JUL. 2014

Le Commissaire Général

SIGNE

Henry Kanyesiime GAPERI

Ampliations

Commissariats.....04
DRHFP.....02
Intéressés.....05



Pour ampliation,

Le Commissaires des Services Généraux

Philippe Kokou B. TCHODIE